



**PROFESSIONNELS DE SANTE
CATALOGUE
DES FORMATIONS CONTINUES
ANNEE 2025**

FORMATION DES TUTEURS DE STAGE PARAMEDICAUX

FORMATION D'ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE

ACTUALISATION DES COMPETENCES DES AIDES-SOIGNANTS

FORMATION DES A.S.H.Q. EXERÇANT EN LIEUX DE VIE

GESTION DE LA VIOLENCE ET DE L'AGRESSIVITE EN SANTE MENTALE



FORMATION DES TUTEURS DE STAGE PARAMEDICAUX

Conformément à l'instruction n° DGOS / RH1/2016 / 330 du 04 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux et au cahier des charges nationales en annexe, cette formation a pour finalité de professionnaliser la fonction de tuteur de stage en développant 4 compétences requises :

- Compétence 1 : compétences sociales et relationnelles
- Compétence 2 : compétences pédagogiques
- Compétence 3 : compétences réflexives
- Compétence 4 : compétences organisationnelles

Modalités d'accès - Prérequis :

- Aptitude à l'exercice d'une responsabilité tutorale dans le cadre de sa pratique professionnelle
- Appétence à l'encadrement des stagiaires
- Connaissance des référentiels métiers et de formation
- Capacité d'évaluation

Objectifs :

- S'approprier les référentiels de compétences et de formation
- Acquérir les compétences pédagogiques nécessaires pour aider les stagiaires à transférer les connaissances en situation de travail et développer ainsi un savoir-faire opérationnel
- Identifier le projet du stagiaire et l'accompagner dans sa réalisation
- Développer les pratiques en évaluation des compétences
- S'approprier la démarche d'analyse de pratique professionnelle afin d'accompagner les stagiaires dans leurs apprentissages
- Faire pratiquer une démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité
- Utiliser les outils du tuteur de stage, en particulier le portfolio du stagiaire et le livret d'accueil et d'encadrement
- Acquérir une posture de tuteur et créer une dynamique de groupe

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Démarche réflexive à partir d'études de cas
- Analyse de pratiques
- Utilisation du portfolio
- Travaux de groupe et simulation

Modalités d'évaluation

- Recueil des besoins des participants en amont de la session et quotidiennement au cours de la session.
- Auto-évaluation quotidienne de l'atteinte des objectifs par les participants.
- Évaluation quotidienne de la progression dans l'acquisition des compétences nécessaires au tutorat infirmier.
- Enquête de satisfaction de fin de formation par les participants.

Intervenants :

- Formateurs permanents des instituts de formation



Organisation :

Lieux de formation :

- Instituts de formation du centre hospitalier du Sud Seine et Marne, site de Samois-sur-Seine ou de Montereau-Fault-Yonne (à confirmer lors de l'inscription)

Durée de la formation :

- 3 jours plus un jour à distance avec travail intersession à produire

Tarif :

- 420 € par participant

A la fin de chaque session une attestation de présence est délivrée.

DATES DE FORMATION 2025

Sessions ouvertes aux infirmiers et aides-soignants :

Public concerné : Titulaires du diplôme d'Etat d'infirmier et titulaires du diplôme d'Etat d'aide-soignant

- Session 1 : du 12 au 14 mars et le 23 mai 2025
- Session 2 : du 9 au 11 avril et le 23 mai 2025
- Session 3 : du 17 au 19 septembre et le 28 Novembre 2025
- Session 4 : du 15 au 17 octobre et le 28 Novembre 2025



FORMATION D'ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE

Conformément à :

L'arrêté du 23.06.2010 relatif à la formation préparant à la fonction d'assistant de soins en gérontologie (A.S.G.).

La Circulaire DGAS/DSS/**DHOS** n° 2009-195 du 6 juillet 200009 relative à la mise en œuvre du volet médicosocial du plan Alzheimer et maladies apparentées 2008-2012.

L'assistant de soins en gérontologie intervient auprès de personnes âgées, en situation de grande dépendance et/ou présentant des troubles cognitifs, nécessitant des techniques de soins et d'accompagnement spécifiques dans le cadre d'une équipe pluri-professionnelle, sous la responsabilité d'un professionnel paramédical ou d'un travailleur social, soit au domicile au sein d'un S.S.I.A.D, soit en établissement, en EHPAD, notamment dans les unités spécifiques, ou éventuellement à l'hôpital dans les services de soins de suite et de réadaptation cognitivo-comportementaux et les U.S.L.D.

Modalités d'accès -Prérequis

- Être titulaire d'un diplôme d'Etat d'aide-soignant ou d'accompagnant éducatif et social
- Être en situation d'emploi effectif auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés

Objectifs de la formation

Au terme de la formation, les professionnels doivent être capables d'acquérir les compétences mentionnées dans le référentiel :

- Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne
- Aider à soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie
- Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues
- Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé
- Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées

Intervenants

- Formateurs permanents des instituts
- Professionnels experts dans le domaine sanitaire et médico-social.

Suivi pédagogique et modalités d'évaluation

Le suivi du professionnel en formation est réalisé par un formateur permanent de l'institut et l'encadrement de l'établissement employeur (cadre de santé, infirmière coordinatrice, etc...), autour d'analyses de pratiques professionnelles et d'acquisition de nouvelles compétences.

Il porte sur :

- L'évolution des pratiques



- Les travaux à réaliser entre deux rencontres – séances de formation
- Le transfert de connaissances
- Le questionnement individuel
- Les perceptions sur l'objet de la formation (personnes âgées, la démence, troubles cognitifs, acceptation de la part du soignant, de l'aidant, du résident...)
- La notion de représentation en évolution
- Un bilan des acquis de la formation devant un jury (mesure des écarts entre le début de formation et la fin de la formation.)

A la fin de chaque regroupement, une attestation de présence est délivrée.

Une attestation individuelle de suivi de la totalité de la formation préparant à la fonction d'assistant de soins en gériatrie sera délivrée à l'issue de la formation à chaque stagiaire.

Organisation

Lieu de formation :

Institut de formation d'aides-soignants du centre hospitalier du Sud seine et Marne
5, rue Victor Hugo, 77130 Montereau- Fault- Yonne

Tarif : 1960 euros

Capacité d'accueil : 20 participants avec un seuil minimal de 10 pour réaliser l'action de formation

DUREE ET DATES DE LA FORMATION

140 heures de formation en discontinu à raison de 2/3 jours par mois

De 9 à 12 heures et de 13 à 17 heures

Le calendrier ci-dessous est susceptible d'évoluer en fonction du nombre de participants.

- Mercredi 5 au vendredi 7 mars 2025
- Mercredi 26 au vendredi 28 mars 2025
- Mercredi 14 au vendredi 16 mai 2025
- Mercredi 10 au vendredi 12 septembre 2025
- Mercredi 15 au vendredi 17 octobre 2025
- Mercredi 12 au vendredi 14 novembre 2025
- Jeudi 4 au vendredi 5 décembre 2025



ACTUALISATION DES COMPETENCES DES AIDES-SOIGNANTS

Conformément à l'annexe 1 (référentiel d'activités) de l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant ajoutant des actes dans le champ de compétences des aides-soignants, cette formation a pour but de permettre aux aides-soignants diplômés avant juillet 2022 d'actualiser leurs compétences

Modalités d'accès - Prérequis :

- Être titulaire d'un diplôme d'Etat d'aide-soignant antérieur à juillet 2022

Objectif global :

- Amener l'apprenant à compléter ses connaissances et compétences au regard du référentiel d'activités de 2021

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les référentiels de compétences et d'activités
- Acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des nouveaux actes de soins conformément au référentiel d'activités aides-soignantes de 2021
- Consolider le raisonnement clinique avec l'approche tri focale
- Connaître et comprendre la gestion des risques lors des soins
- S'approprier le référentiel de formation 2021 pour accompagner les stagiaires en formation

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Démarches réflexive à partir d'études de cas
- Analyse de pratiques
- Travaux de groupe et simulation

Modalités d'évaluation

- Auto-évaluation quotidienne de l'atteinte des objectifs par les participants.
- Évaluation quotidienne de la progression dans l'acquisition des compétences
- Enquête de satisfaction de fin de formation par les participants.
- Le suivi du professionnel en formation est réalisé par un formateur permanent de l'institut autour d'analyse de pratiques professionnelles, d'études de situations cliniques et d'acquisition de nouvelles compétences. Il porte sur :
 - L'évolution des pratiques
 - Les travaux à réaliser entre les deux rencontres – séances de formation
 - Le transfert de connaissances
 - Le questionnement individuel

Intervenants

Formateurs permanents des instituts,

Professionnels experts dans le domaine sanitaire et médico-social.



Une attestation individuelle de suivi de la formation actualisation des compétences aides-soignantes sera délivrée à l'issue de la formation à chaque stagiaire ayant assisté à la totalité des enseignements.

Organisation

Lieu de formation :

Institut de formation du centre hospitalier du Sud seine et Marne

5, rue Victor Hugo, Montereau- Fault- Yonne

Tarif : 525 euros par participant

Capacité d'accueil : 15 participants avec un seuil minimal de 10 pour réaliser l'action de formation

Durée et dates de la formation

Le calendrier ci-dessous est susceptible d'évoluer en fonction du nombre de participants.

35 heures de formation en discontinu 2 jours puis 3 jours à 3 semaines d'intervalle

De 9 à 12 heures et de 13 à 17 heures

- Session 1:
 - Lundi 10 et Mardi 11 mars 2025
 - De mercredi 20 vendredi 3 Avril 2025
- Session 2:
 - Lundi 5 et mardi 6 mai 2025
 - De lundi 26 au mercredi 28 mai 2025
- Session 3:
 - Lundi 8 et mardi 9 septembre 2025
 - De lundi 24 à mercredi 26 septembre 2025
- Session 4
 - Lundi 3 et mardi 4 novembre 2025
 - De lundi 17 à mercredi 19 Novembre 2025



PREVENIR ET GERER LA VIOLENCE ET L'AGRESSIVITE DU PATIENT ATTEINT DE TROUBLES PSYCHIATRIQUES

Les professionnels de santé exerçant auprès de patients présentant des troubles psychiatriques sont particulièrement exposés au risque d'agressivité et de violence. Ces situations génèrent un sentiment d'insécurité préjudiciable au bien être des soignants et à la qualité des soins

Modalités d'accès - Prérequis :

- Tous professionnels de santé **exerçant quotidiennement auprès** de patients atteints de troubles psychiatriques

Objectif global :

- Accompagner les professionnels de santé dans la mise en œuvre de stratégies de prévention efficaces afin de limiter les situations de violence et dans l'appropriation des techniques permettant d'y faire face

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le mécanisme de l'agressivité chez le patient atteint de troubles psychiatriques
- Identifier et analyser les situations propices à un déclenchement d'agressivité et/ou de violence
- Mettre en œuvre les conduites à tenir et les techniques visant à désamorcer et/ gérer ces situations
- Analyser sa pratique dans le but de l'améliorer

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Mises en situation simulée
- Analyse de pratiques

Modalités d'évaluation

- Auto-évaluation quotidienne de l'atteinte des objectifs par les participants.
- Évaluation quotidienne de la progression dans l'acquisition des compétences
- Enquête de satisfaction de fin de formation par les participants.

Intervenants

Formateurs permanents des instituts diplômés en simulation,

Professionnels experts dans le domaine de la psychiatrie.

Acteurs spécialisés dans le rôle de patients atteints de troubles psychiatriques



Une attestation individuelle de suivi de la formation sera délivrée à l'issue de la formation à chaque stagiaire ayant assisté à la totalité des enseignements.

Organisation

Lieu de formation :

Institut de formation du centre hospitalier du Sud seine et Marne

80 route de Valvins, Samois sur seine

Tarif : 315 euros par participant

Capacité d'accueil : 8 participants avec un seuil minimal de 6 pour réaliser l'action de formation

Durée et dates de la formation

Le calendrier ci-dessous est susceptible d'évoluer en fonction du nombre de participants.

21 heures de formation en discontinu 2 jours puis 1 jour à 3 semaines d'intervalle

De 9 à 12 heures et de 13 à 17 heures

- Session 1:

Jeudi 6 et vendredi 7 mars 2025

Vendredi 11 avril 2025

- Session 2:

Mardi 29 et mercredi 30 avril 2025

Vendredi 6 juin 2025

- Session 3

Jeudi 2 et vendredi 3 octobre 2025

Vendredi 7 novembre 2025

- Session 4

Jeudi 13 et vendredi 14 novembre 2025

Vendredi 12 décembre 2025



PREVENIR ET GERER LA VIOLENCE ET L'AGRESSIVITE DU PATIENT ATTEINT DE TROUBLES PSYCHIATRIQUES

Les professionnels de santé exerçant auprès de patients présentant des troubles psychiatriques sont particulièrement exposés au risque d'agressivité et de violence. Ces situations génèrent un sentiment d'insécurité préjudiciable au bien être des soignants et à la qualité des soins

Modalités d'accès - Prérequis :

- Tous professionnels de santé **exerçant en dehors des services de psychiatrie**

Objectif global :

- Accompagner les professionnels de santé dans la mise en œuvre de stratégies de prévention efficaces afin de limiter les situations de violence et dans l'appropriation des techniques permettant d'y faire face

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le mécanisme de l'agressivité chez le patient atteint de troubles psychiatriques
- Identifier et analyser les situations propices à un déclenchement d'agressivité et/ou de violence
- Mettre en œuvre les conduites à tenir et les techniques visant à désamorcer et/ gérer ces situations
- Analyser sa pratique dans le but de l'améliorer

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Mises en situation simulée
- Analyse de pratiques

Modalités d'évaluation

- Auto-évaluation quotidienne de l'atteinte des objectifs par les participants.
- Évaluation quotidienne de la progression dans l'acquisition des compétences
- Enquête de satisfaction de fin de formation par les participants.

Intervenants

Formateurs permanents des instituts diplômés en simulation,

Professionnels experts dans le domaine de la psychiatrie.

Acteurs spécialisés dans le rôle de patients atteints de troubles psychiatriques

Une attestation individuelle de suivi de la formation sera délivrée à l'issue de la formation à chaque stagiaire ayant assisté à la totalité des enseignements.



Organisation

Lieu de formation :

Institut de formation du centre hospitalier du Sud seine et Marne

80 route de Valvins, Samois sur seine

Tarif : 315 euros par participant

Capacité d'accueil : 8 participants avec un seuil minimal de 6 pour réaliser l'action de formation

Durée et dates de la formation

Le calendrier ci-dessous est susceptible d'évoluer en fonction du nombre de participants.

21 heures de formation en discontinu 2 jours puis 1 jour à 3 semaines d'intervalle

De 9 à 12 heures et de 13 à 17 heures

- Session 1:

Jeudi 20 et vendredi 21 mars 2025

Vendredi 11 avril 2025

- Session 2:

Mardi 15 et mercredi 16 mai 2025

Vendredi 6 juin 2025

- Session 3

Jeudi 16 et vendredi 17 octobre 2025

Vendredi 7 novembre 2025

- Session 4

Jeudi 27 et vendredi 28 novembre 2025

Vendredi 12 décembre 2025



« LE SENS DU SOIN »

FORMATION DES AGENTS DES SERVICES HOSPITALIERS EXERCANT EN LIEU DE VIE

Formation de 70h destinée aux agents de service hospitalier exerçant dans le contexte du grand âge pour leur assurer en sécurité l'accompagnement des personnes âgées dans les soins d'hygiène, de bien-être et de confort et leur permettre de donner du sens aux soins prodigués.

Cette formation est non certifiante et ne donne pas droit à des dispenses en cas d'accès à la formation aide-soignante.

Public cible de la formation :

Agents des services hospitaliers (ASH) exerçant auprès de personnes âgées depuis **au moins 3 mois** (équivalent temps plein), identifiés par les directions des établissements.

Objectif de la formation :

Apporter les connaissances de base indispensables pour permettre à ces personnels de participer aux soins de confort et de bien-être de la personne âgée sous la responsabilité du cadre de santé et en collaboration avec les aides-soignants.

Capacités visées :

- Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie
- Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées

Contenu de la formation:

Connaître la personne âgée

Prendre soin de la personne âgée

Répondre aux besoins de la personne âgée

Protéger la personne âgée

Aider à la réalisation des soins

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Apports théoriques
- Analyse de pratiques
- Travaux de groupe
- Mise en situation simulée

Intervenants :

- Formateurs permanents des instituts de formation
- Intervenants ayant une pratique professionnelle auprès des personnes âgées



Organisation :

Lieux de la formation : Institut de formation du centre hospitalier du Sud Seine et Marne, site de Montereau-Fault-Yonne

Durée de la formation : 10 jours, total de 70 heures, en discontinu

Tarif : 1 000 € par participant

Capacité d'accueil : 16 participants avec un seuil minimal requis de 10 pour réaliser l'action de formation

Délai d'accès :

Le calendrier ci-dessous est susceptible d'évoluer en fonction du nombre de participants.

Dates de formation 2025 :

- Session 1

Lundi 10 et Mardi 11 février 2025

Lundi 3 et Mardi 4 mars 2025

Lundi 17 et Mardi 18 mars 2025

Lundi 31 mars et mardi 1^{er} avril 2025

Lundi 7 et mardi 8 Avril 2025

- Session 2

Lundi 28 et Mardi 29 avril 2025

Lundi 12 et Mardi 13 mai 2025

Lundi 19 et Mardi 20 mai 2025

Lundi 26 et mardi 27 Mai 2025

Lundi 2 et mardi 3 juin 2025

- Session 3

Lundi 15 et Mardi 16 septembre 2025

Lundi 22 et Mardi 23 septembre 2025

Lundi 13 et Mardi 14 octobre 2025

Lundi 3 et mardi 4 novembre 2025

Lundi 17 et mardi 18 Novembre 2025



Renseignements :

Tél - 01.64.31.65.31

Mail : ifsi@ch-sud77.fr

Inscriptions : formulaire téléchargeable sur le site internet de l'Institut

<https://www.ch-sud-seine-et-marne.fr/professionnels/enseignement/ifsi/>

Chèque à joindre au dossier d'inscription -

A l'ordre « **régie de recettes IFSI - CH Sud77** »

A envoyer à :

I.F.S.I. du Centre hospitalier du sud Seine et Marne

55 boulevard du Maréchal Joffre

77300 FONTAINEBLEAU

Clôture des inscriptions 2 semaines avant le début de la formation

Vous présentez une situation de handicap, contactez-nous par téléphone au

01.64 31 65 31

Ou par mail ifsi@ch-sud77.fr

